



**PRÉFET  
DES LANDES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mont-de-Marsan, le 29 mai 2023

### **Le département des Landes est placé en vigilance météorologique jaune à enjeu de sécurité orages**

Le département des Landes est placé en vigilance météorologique jaune à enjeu de sécurité pour le phénomène orages à compter du lundi 29 mai 2023 à 13h00.

Au cours de l'après-midi, des orages pourront se développer et prendre un caractère durable, donnant des cumuls de précipitation importants en peu de temps, de manière localisée.

Ces orages peuvent localement être accompagnés de :

- Petite/moyenne grêle ;
- Rafales autour de 60/70 km/h, une rafale très ponctuelle de 80 km/h n'est pas exclue ;
- Cumuls de pluies d'intensité horaire importante (30 voire 40 mm) et donner des cumuls locaux approchant les 50 à 60 mm sur l'épisode.

#### **Conseils de comportement à adopter :**

- \* Je m'éloigne des arbres et des cours d'eau ;
- \* Je m'abrite dans un bâtiment en dur ;
- \* Je me tiens informé et j'évite de me déplacer ;
- \* Je protège les biens exposés au vent ou qui peuvent être inondés ;
- \* J'évite d'utiliser mon téléphone et les appareils électriques.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez consulter le site Météo France à l'adresse suivante : <https://vigilance.meteofrance.fr/fr/landes>